

APRODEM - L'encadrement, acteur de la prévention

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

Moirans : Intra : nous consulter

Éligibilité :

Plan de développement des compétences
Prise en charge totale grâce au dispositif
APRODEM (conditions: le stagiaire doit
cotiser au régime général de la sécurité
sociale) Quantités limitées

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Prix :

300€ HT/pers

Organisation :

Intra-entreprises, Intra-entreprise

Public :

Encadrement

Prérequis :

Aucun

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Attestation de formation

Les + de la formation

- Formation possible dans le cadre du dispositif APRODEM
- Sur demande, possibilité d'adapter la formation aux cas concrets de l'entreprise

Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation : exercices ou de jeux de rôle

Intervenants :

Formation animée par des formateurs experts dans leur domaine et des préventeurs agréés IPRP

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les principales obligations de la prévention des risques professionnels
- Appréhender les principaux risques de l'entreprise, les analyser, les évaluer pour mieux agir
- Faire de la prévention des risques professionnels un acte de management

PROGRAMME

Les notions de législation et de réglementation en matière de santé et sécurité au travail :

- Les enjeux de la prévention
- La hiérarchie des textes, veille juridique
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Les principes généraux de prévention
- L'information et la formation
- Les notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir

Les accidents du travail et maladies professionnelles :

- Les définitions
- Les enjeux sociaux et économiques
- Les actions à conduire : analyse des causes...

L'évaluation des risques en matière de santé et sécurité au travail :

- Les obligations
- Les notions de base : danger, risque, prévention, protection ...
- Le document unique et le plan d'action

Les situations de danger grave et imminent :

- La notion de danger grave et imminent
- Le droit d'alerte et de retrait

Les acteurs de la prévention : rôles et missions :

- Internes : CSE , CSSCT, , ...
- Externes : inspection du travail, CRAMIF/CARSAT

La relation avec les entreprises extérieures :

- Les points clés

Le management de la prévention :

- Quand et comment intervenir ?
- Animer la prévention au quotidien

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation écrite et orale en fin de formation
- Certificat de réalisation